

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 05 juin 2023

Le cinq juin deux mille vingt-trois, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à la salle Minotaure, à Vendôme, sur convocation de Madame Julie GAYET, présidente, en date du cinq mai deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Monsieur Alexandre AVRIL ; Madame Cécile CAILLOU-ROBERT ; Madame Nadia ESSAYAN ; Madame Karine GLOANNEC-MAURIN ; Madame Ambre LOUISIN ; Madame Magali SAUTREUIL ;

L'Etat :

Monsieur Benoît LECERF ; Madame Laëtitia DE MONICAULT, représentant Madame la Directrice régionale des affaires culturelles ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Monsieur le Recteur de l'Académie Orléans-Tours ; Madame Michèle PREVOST ;

La mairie de Château-Renault :

Madame Brigitte DUPUIS, Maire de Château-Renault ;

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Joël HAFKIN ; Madame Cécile LESTRADE ; Monsieur Denis WALGENWITZ ;

Les représentants du personnel :

Madame Julie GERMAIN ; Monsieur Julien HAIRAULT ;

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Delphine BENASSY ; Monsieur Xavier COUTAU ; Monsieur Jean-Yves DE LEPINAY ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Julie GAYET ; Monsieur Nicolas GEORGES ; Monsieur Jean-Patrick GILLE ; Monsieur Patrice LATRON ;

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA SEANCE :

Madame Sandrine ESNAULT, responsable des affaires générales de Ciclic Centre-Val de Loire ; Monsieur Stéphane CHARTIER, Directeur de cabinet de Madame la Maire de Château-Renault ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Karine SAUZET, cheffe de service Création, Territoires et Publics à la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Sami TLILI, chargé de mission Industries culturelles à la Région Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 16

- Votants : 24 (dont huit pouvoirs)

REVISION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE CICLIC ANIMATION

Délibération n°10-2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

La résidence d'animation de Ciclic a été créée en 2000, elle a connu un développement majeur en 2015 avec son installation à Vendôme et l'ouverture au public.

Il avait alors été proposé une grille tarifaire adoptée par le conseil d'administration du 4 juin 2015. Les tarifs de Ciclic Animation n'ont pas fait l'objet de révision depuis cette date.

Huit ans plus tard, il est aujourd'hui nécessaire de revoir cette grille tarifaire dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie que subit l'agence.

Les tarifs soumis à une augmentation sont les suivants :

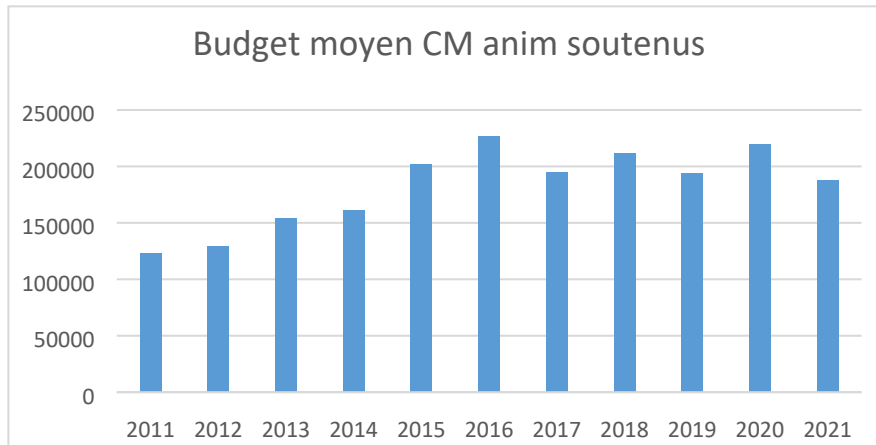
- Les tarifs de location des espaces de travail et des logements pour les résidents ;
- Les tarifs de locations des locaux publics (salle d'exposition et salle de projection) ;
- Certains tarifs de la programmation culturelle du lieu.

1. Locations des espaces de travail et des logements pour les résidents

Il convient au préalable de noter que les budgets moyens des films ont beaucoup augmenté depuis la création de la résidence avec une amplification majeure entre 2010 et 2015, notamment avec la mise en place d'une convention collective régulant les salaires dans le secteur du cinéma d'animation (mise en place en 2004 et surtout consolidée en 2012).

La hausse des budgets des films d'animation est aussi due à une exigence scénaristique, artistique et technique accrue de la part des producteurs, auteurs et réalisateurs. Les scénarii développent des histoires souvent plus complexes et les auteurs ont aussi envie de laisser des personnages et des univers s'installer.

Les budgets moyens ces 10 dernières années oscillent donc entre 175 000 et 225 000 €.



NB : pour les montants 2019 à 2021, cela correspond aux budgets prévisionnels et non aux budgets finaux. Ils devraient augmenter au moment du solde des films (les budgets définitifs étant en général de 10 à 25% plus chers que les budgets prévisionnels en moyenne).

L'augmentation proposée ci-dessous (entre 13 à 15 % d'augmentation des loyers) représenterait un surcoût pour les productions de 500 à 1 500 € selon la durée de résidence et la location ou pas d'un logement à Ciclic Animation, soit une incidence sur le budget total du film bien inférieure à 1%.

a. Les espaces de travail

| Durée de résidence | Pour mémoire, tarifs 2015 | Proposition de nouveaux tarifs | Pourcentage d'augmentation |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| résidence courte (2 à 4 mois) | 1 200,00 €/mois | 1 380,00 €/mois | +15,00 % |
| résidence moyenne (5 à 6 mois) | 1 100,00 €/mois | 1 250,00 €/mois | +13,63 % |
| résidence longue (+ de 6 mois) | 1 000,00 €/mois | 1 150,00 €/mois | +15,00 % |

Pour rappel : la résidence est gratuite pour les accueils en résidence partenariales (sans aide ou aide à l'écriture directe à l'auteur) : résidence d'incubation régionale, résidence d'incubation internationale (Digital Lab Africa, Shortway, CEE Animation Forum...), bourse post-études Poudrière.

b. Les logements

| Type de logement | Pour mémoire, tarifs 2015 | Proposition de nouveaux tarifs | Pourcentage d'augmentation |
|------------------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| PMR | 150,00 €/mois | 170,00 €/mois | +13,33 % |
| T2 | 400,00 €/mois | 460,00 €/mois | +15,00 % |
| T3 | 500,00 €/mois | 575,00 €/mois | +15,00 % |
| T6 | 800,00 €/mois | 920,00 €/mois | +15,00 % |
| Chambre à l'unité dans le T6 | 160,00 €/mois | 180,00 €/mois | +12,50 % |

Pour rappel : la résidence est gratuite pour les accueils en résidence partenariales (sans aide ou aide à l'écriture directe à l'auteur) : résidence d'incubation régionale, résidence d'incubation internationale (Digital Lab Africa, Shortway, CEE Animation Forum...) bourse post-études Poudrière.

c. Les espaces publics

Salle d'exposition :

| Durée de location | Pour mémoire, tarifs 2015 | Proposition de nouveaux tarifs | Pourcentage d'augmentation |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| ½ journée (4h) entre 9h et 18h | 150,00 € / 1/2 journée | 175,00 € / 1/2 journée | +16,66 % |
| Journée (8h) entre 9h et 18h | 300,00 € / jour | 350,00 € / jour | +16,66 % |
| Tarif en soirée (19h à minuit) | 100,00 € / heure | 115,00 € / heure | +15,00 % |

Salle de projection :

| Durée de location | Pour mémoire, tarifs 2015 | Proposition de nouveaux tarifs | Pourcentage d'augmentation |
|---------------------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| En journée à l'heure jusqu'à 3h | 75,00 € / heure | 90,00 € / heure | +20,00 % |
| ½ journée (4h) entre 9h et 18h | 275,00 € / 1/2 journée | 325,00 € / 1/2 journée | +18,18 % |
| Journée (8h) entre 9h et 18h | 450,00 € / jour | 525,00 €/jour | +16,66 % |
| Tarif en soirée (19h à minuit) | 125,00 € / heure | 150,00 € / heure | +20,00 % |

Tarifs valables hors weekend et jours fériés (en soirée jusqu'à minuit).

Pour rappel : Collectivités membres de l'EPCC, Ville de Vendôme et CCPV : 1 location gratuite par an puis remise de 50%.

Remise fidélité : 15% sur 2ème location et suivantes effectuées dans l'année civile après la première location.

d. La programmation culturelle du lieu

ENTREES SEANCES :

Jusqu'à présent, les entrées aux séances de Ciclic animation faisait l'objet d'une seule tarification quelle que soit le format de la séance.

Ainsi les tarifs sont les suivants :

- ✓ Adultes : 5,00 euros
- ✓ Tarif réduit : 3,50 euros (chômeurs, minimas sociaux, étudiants...)
- ✓ Enfants : 2,50 euros (- 12 ans)
- ✓ Exonérés : gratuit pour les résidents et les partenaires
- ✓ Groupes (minimum 10 personnes) : 1,50 euros par personne + gratuité pour l'accompagnant
- ✓ Carte de fidélité gratuite et nominative, qui ouvre droit à une place offerte pour 5 places achetées au même tarif.

Il est proposé d'augmenter le tarif des entrées pour le ciné-p'tit déj à hauteur d'un euro par tarif proposé, afin de valoriser le coût du petit déjeuner pris en charge par l'agence.

Les tarifs du ciné-p'tit déj seraient ainsi les suivants :

- ✓ Adultes : 6,00 euros
- ✓ Tarif réduit : 4,50 euros (chômeurs, minimas sociaux, étudiants...)
- ✓ Enfants : 3,50 euros (- 12 ans)
- ✓ Exonérés : gratuit pour les résidents et les partenaires
- ✓ Groupes (minimum 10 personnes) : 2,50 euros par personne + gratuité pour l'accompagnant

Il n'est par contre pas proposé d'augmenter les ciné-goûters car les goûters sont fournis par le centre culturel des Rottes. L'agence en tout état de cause adopte les pratiques tarifaires des partenaires lorsque les séances se déroulent chez eux.

ENTREES EXPOSITIONS :

Les expositions se visitent avant l'entrée aux séances, pendant les journées portes ouvertes et dans le cadre d'actions pédagogiques. Il n'y a donc plus de visite spécifique de l'exposition en dehors de ces cadres, et ce depuis plusieurs saisons, c'est pourquoi il n'y a plus de tarification particulière.

Lorsqu'un kit pédagogique est associé à l'exposition afin de permettre une meilleure compréhension de celle-ci (livret explicatif par exemple), le tarif de vente est de 1,50 euros par kit.

ENTREES RENCONTRES ET VISITES :

- ✓ Entrées rencontres avec les résidents, lectures, auteurs, visites : Gratuit pour tous
- ✓ Entrées Ecole du regard : Gratuit pour tous

Enfin, il est proposé que Ciclic animation organise un buffet ouvert aux spectateurs au moment de la clôture de saison, à hauteur de 8 € par personne, hors salariés Ciclic, bénévoles et résidents.

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé,

Après en avoir délibéré,

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

**Le conseil d'administration,
Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- ✓ D'adopter la grille tarifaire ci-dessous à compter des dates précisées ci-dessous :

| | Nouveaux tarifs | Spécificité | Application |
|---|------------------------|---|--------------------------------|
| Espaces de travail | | | |
| résidence courte (2 à 4 mois) | 1 380,00 €/mois | Résidence gratuite pour les accueils en résidence partenariales (sans aide ou aide à l'écriture directe à l'auteur) : résidence d'incubation régionale et internationale, bourse post-études Poudrière. | 1 ^{er} septembre 2023 |
| résidence moyenne (5 à 6 mois) | 1 250,00 €/mois | | |
| résidence longue (+ de 6 mois) | 1 150,00 €/mois | | |
| Logements | | | |
| PMR | 170,00 €/mois | | |
| T2 | 460,00 €/mois | | |
| T3 | 575,00 €/mois | | |
| T6 | 920,00 €/mois | | |
| Chambre à l'unité dans le T6 | 180,00 €/mois | | |
| Salle d'exposition | | | |
| ½ journée (4h) entre 9h et 18h | 175,00 € / 1/2 journée | Tarifs valables hors weekend et jours fériés (en soirée jusqu'à minuit) | 1 ^{er} juin 2023 |
| Journée (8h) entre 9h et 18h | 350,00 € / jour | Pour rappel : Collectivités membres de l'EPCC, Ville de Vendôme et CCPV : 1 location gratuite par an puis remise de 50% | |
| Tarif en soirée (19h à minuit) | 115,00 € / heure | | |
| Salle de projection | | | |
| En journée à l'heure jusqu'à 3h | 90,00 € / heure | Remise fidélité : 15% sur 2ème location et suivantes effectuées dans l'année civile après la première location. | |
| ½ journée (4h) entre 9h et 18h | 325,00 € / 1/2 journée | | |
| Journée (8h) entre 9h et 18h | 525,00 €/jour | | |
| Tarif en soirée (19h à minuit) | 150,00 € / heure | | |
| Programmation | | | |
| Buffets ouverts aux spectateurs | 8,00 € / personne | Hors salariés Ciclic, bénévoles et résidents | 1 ^{er} juillet 2023 |
| Ciné p'tits déj - Adultes plein tarif | 6,00 € | | |
| Ciné p'tits déj - Adultes tarif réduit | 4,50 € | | |
| Ciné p'tits déj - Enfants (-de 12 ans) | 3,50 € | | |
| Ciné p'tits déj - Exonérés | Gratuit | | |
| Ciné p'tits déj - Groupes (minimum 10 personnes) | 2,50 € / personne | Gratuité pour l'accompagnant | |
| Entrée séance - Adultes plein tarif | 5,00 € | Tout type d'entrée en dehors des ciné-p'tits déj | En vigueur |
| Entrée séance - Adultes tarif réduit | 3,50 € | | |
| Entrée séance - Enfants (- 12 ans) | 2,50 € | | |
| Entrée séance - Exonérés | Gratuit | | |
| Entrées séance - Groupes (minimum 10 personnes) | 1,50 € / personne | Gratuité pour l'accompagnant | |
| Carte de fidélité | Gratuite et nominative | Ouvre droit à une place offerte pour 5 places achetées au même tarif | |
| Visite exposition | Gratuit | Visite avant l'entrée aux séances, pendant les journées portes ouvertes et dans le cadre d'actions pédagogiques | |
| Kit pédagogique lié à l'exposition | 1,50 € par kit | | |
| Entrées-rencontres avec les résidents, lectures, auteurs, visites | Gratuit | | |
| Entrées Ecole du regard | Gratuit | | |

Votants : 24, Pour : 24

**Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
La Présidente de l'agence régionale du Centre-Val de Loire
pour le livre, l'image et la culture numérique**